

PROZON est un fongicide contre diverses maladies des céréales à paille, des crucifères oléagineuses, des graines protéagineuses et des légumineuses potagères sèches (voir détails à l'intérieur du livret).



Détenteur de l'A.M.M. et EMB : Life Scientific Ltd – Block 4 - Belfield Office Park – Beech Hill Road - DUBLIN 4 (Irlande)
Type d'action : Fongicide (FRAC 3)
Formulation : Concentré émulsionnable (EC)
Composition : 125 g/L (12,8% p/p) de tébuconazole (ISO) et 125 g/L (12,8% p/p) de prothioconazole (ISO)

ATTENTION



PROZON (N° d'A.M.M. : 2240263)

Contient du N,N-diméthylhédecane-1-amide.

- H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H361d Susceptible de nuire au fœtus.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH401 Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
- P261 Éviter de respirer les brouillards, vapeurs et aérosols.
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage et une protection respiratoire.
- P308+P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P391 Recueillir le produit répandu.
P501 Éliminer le contenu/récepteur dans une installation agréée d'élimination des déchets.
- SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.
- SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. En cas de ruissellement possible sur la parcelle traitée, prévoir un dispositif végétalisé non traité d'une largeur de 5 mètres par rapport aux points d'eau.
- SPe3 Pour protéger les arthropodes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.
- SPe3 Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

Délai de rentrée : 48 heures.

EN CAS D'URGENCE : Composer le 15, le 112 ou contacter le centre antipoison le plus proche

Puis signaler vos symptômes au réseau Phyt'Attitude, N° Vert : 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe). UFI : 7Q07-03G0-5207-2FRS

PREMIERS SOINS

En cas de contact cutané : enlever tout vêtement souillé, rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet. En cas d'irritation ou éruption cutanée, consulter un spécialiste.

En cas de projection dans les yeux : rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un spécialiste.

En cas d'inhalation : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison.

En cas d'ingestion : rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison.

Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la Fiche de Données de Sécurité.

En cas d'intoxication animale : contacter votre vétérinaire.

**Consulter ce livret avant toute utilisation.
RÉEMPLOI DE L'EMBALLAGE INTERDIT.**

Fiche de Données de Sécurité disponible sur :
www.quickfds.com.

Distribué par : LIFE SCIENTIFIC FRANCE,
11-13 rue des Aulnes - 69760 Limonest

Fabriqué en UE
N° de lot et date de fabrication : voir emballage



Une question sur ce produit ?
N° vert : 0 800 912 759
(appel gratuit depuis un poste fixe)
www.lifescientific.com



GTIN 05391534946175



170210807802_V1

DESCRIPTIF DU PRODUIT

Mode d'action

Le tébuconazole appartient à la famille des triazoles et le prothioconazole à la famille des triazolinthiones. Ces deux familles chimiques sont des inhibiteurs de la biosynthèse des stérols. Ces deux substances actives appartiennent au groupe FRAC 3, code G1 (fongicides IDM). Elles sont systémiques et agissent de manière préventive et curative sur diverses maladies des cultures.

Tableau des usages

Traitement des parties aériennes

Culture	Cible	Dose maximale d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte	ZNT aquatique	ZNT arthropodes non-cibles	ZNT plantes non-cibles	
Avoine	Fusarioses sur épis (<i>Fusarium roseum</i> et <i>Microdochium nivale</i>), Oïdiums, Rouille couronnée, Septorioses	1 L/ha	2/an*	35 jours	5 m En cas de ruissellement possible sur la parcelle traitée, prévoir un dispositif végétalisé non traité d'une largeur de 5 mètres par rapport aux points d'eau.	5 m	5 m	
Blé Triticale	Fusarioses sur épis (<i>Fusarium roseum</i> et <i>Microdochium nivale</i>), Oïdiums, Rouilles (brune et jaune), Septorioses							
Épeautre	Oïdiums, Rouilles (brune et jaune), Septorioses							
Orge	Fusarioses, Helminthosporiose, Ramulariose, Oïdiums, Rhynchosporiose, Rouilles (jaune et naine)							
Seigle	Fusarioses sur épis (<i>Fusarium roseum</i> et <i>Microdochium nivale</i>), Rhynchosporiose, Rouille (brune)			56 jours				
Colza Bourrache Chanvre Lin Navette Sésame	Cylindrosporiose, Oïdiums, Sclérotiniose							
Pois fourrager Pois protéagineux Féveroles Lupin	Anthracnoses (ascochytozes), Oïdiums, Rouilles							35 jours
Fève sèche Haricot sec Lentille sèche Pois chiche Pois sec	Anthracnose (ascochytozes), Oïdiums							

* Nombre d'applications au total par an et par culture pour contrôler l'ensemble des maladies.

Distances de Sécurité Riverains / Résidents : conformément à la réglementation en vigueur, respecter une distance de sécurité au voisinage des zones d'habitation et des lieux accueillant des travailleurs présents de façon régulière à proximité de ces traitements.

Limites maximales de résidus : se reporter aux LMR définies au niveau de l'Union Européenne, consultables à l'adresse : <https://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database/start/screen/mrls>

Pour chaque usage figurant dans la liste des usages autorisés, les conditions d'utilisation du produit permettent de respecter les limites maximales de résidus.

Life Scientific ne préconise l'utilisation de ce produit que sur les cultures et cibles mentionnées ci-dessus et, à ce titre, décline toute responsabilité concernant son utilisation aux autres usages prévus par le catalogue des usages en vigueur.

INFORMATIONS RELATIVES À L'EMPLOI

Conditions d'application

Céréales

Selon le contexte maladie, appliquer PROZON :

- sur blé, seigle et triticale : entre les stades BBCH 31-32 (1 à 2 nœuds) jusqu'à BBCH 69 (fin floraison). Ne pas appliquer après BBCH 71.
- sur orge et avoine : appliquer PROZON entre les stades BBCH 31-32 (1 à 2 nœuds) à BBCH 61 (début floraison). Ne pas appliquer après BBCH 69.

Colza

Stade minimum : BBCH 53 (boutons floraux qui dépassent les jeunes feuilles).

Stade optimum : pendant la floraison (G1).

Stade maximum : BBCH 75 (50% des siliques ont atteint leur taille finale).

Pois protéagineux et féverole

Appliquer PROZON pendant la floraison (entre les stades BBCH 61 et BBCH 69).

Afin d'assurer une efficacité optimale de PROZON, s'assurer avant traitement qu'aucune souche de maladies résistantes ne se trouve sur la parcelle à traiter.

Matériel d'application

Utiliser PROZON avec un volume de bouillie de 100 à 300 L/ha. Une couverture homogène des parties de la plante à protéger permet une efficacité fongicide optimale. S'assurer d'un réglage approprié de la rampe ainsi que du choix de buses adaptées afin d'obtenir une répartition uniforme du produit sur la culture.

Précautions d'emploi

Traiter par temps calme pour éviter toute dérive de pulvérisation.

Éviter de traiter par de trop fortes chaleurs. Traiter préférentiellement tôt le matin ou tard le soir en cas de températures maximales supérieures à 25°C.

L'utilisation de PROZON est déconseillée dans les situations de fort stress hydrique et ou de grands écarts de température entre le jour et la nuit (écart de 15°C ou plus), particulièrement en sol séchant ou sur une céréale mal implantée.

Mélanges extemporanés

Les mélanges extemporanés doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur.

Préparation de la bouillie

Remplir aux 3/4 la cuve avec de l'eau et mettre en marche l'agitation. Verser la quantité nécessaire de PROZON dans la cuve du pulvérisateur. Remplir la cuve avec de l'eau au volume requis. Maintenir l'agitation durant toute la durée de l'application.

Ne pas laisser la bouillie dans la cuve du pulvérisateur pendant de longues périodes (par exemple pendant le temps des repas).

PRÉVENTION ET GESTION DE LA RÉSISTANCE

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, l'utilisateur doit raisonner en premier lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi du produit. Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation. En dépit du respect de ces règles, on ne peut pas exclure une altération de l'efficacité de cette préparation liée à ces phénomènes de résistance. De ce fait, Life Scientific Ltd décline toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

MISE EN ŒUVRE RÉGLEMENTAIRE ET BONNES PRATIQUES

Stockage du produit

Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées.

Protection de l'opérateur et du travailleur

Se laver les mains après toute manipulation/utilisation/intervention dans une parcelle préalablement traitée.

Ne pas manger, boire, téléphoner ou fumer lors de l'utilisation du produit.

Caractéristiques des EPI	PROTECTION DE L'OPÉRATEUR PENDANT LES PHASES DE :				
	PRÉPARATION / MÉLANGE / CHARGEMENT	APPLICATION AVEC PULVÉRISATEUR PORTÉ OU TRAINÉ À RAMPE		NETTOYAGE	PROTECTION DU TRAVAILLEUR**
		TRACTEUR AVEC CABINE FERMÉE	TRACTEUR SANS CABINE		
GANTS EN NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique NF EN ISO 374-2 (types A, B ou C)	Réutilisables	À usage unique (*)	À usage unique	Réutilisables	Réutilisables
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1	EPI vestimentaire			EPI vestimentaire	
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB(3)	EPI partiel			EPI partiel	
LUNETTES ou ECRAN FACIAL certifiées EN 166 (CE, sigle 3)					
PROTECTION RESPIRATOIRE masque complet (EN 136) ou demi-masque filtrant anti-aérosol (EN 149) de classe FFP3 ou demi-masque (EN 140) avec filtre anti-aérosol (EN 143) de classe P3			En cas d'exposition aux gouttelettes pulvérisées		

* EN CAS D'INTERVENTION SUR LE MATÉRIEL PENDANT LA PHASE DE PULVÉRISATION. DANS CE CAS, LES GANTS NE DOIVENT ÊTRE PORTÉS QU'À L'EXTÉRIEUR DE LA CABINE ET DOIVENT ÊTRE STOCKÉS APRÈS UTILISATION À L'EXTÉRIEUR DE LA CABINE.

** EN CAS D'INTERVENTION SUR LES PARCELLES TRAITÉES.

Rapporter les équipements de protection individuelle (EPI) usagés dans un sac translucide à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination de produits dangereux.

Nettoyage du pulvérisateur et gestion des fonds de cuve

À la fin de la période d'application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rampe, circuit, buses...) doit être rincée à l'eau claire. Le rinçage du pulvérisateur, l'épandage ou la vidange du fond de cuve et l'élimination des effluents doivent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur.

Élimination du produit, de l'emballage

Réemploi de l'emballage interdit.

Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon à l'eau claire (rinçage manuel à 3 reprises en agitant le bidon rempli au 1/3 ou rinçage mécanique d'une durée minimale de 30 secondes) en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Apporter les emballages ouverts, rincés et égouttés à votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou à un autre service de collecte spécifique.

Pour l'élimination des produits non utilisables, conserver le produit dans son emballage d'origine. Interroger votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou faites appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux.

En cas de déversement accidentel

Se protéger (EPI) et sécuriser la zone. Prévenir les pompiers (18 ou 112) en cas de danger immédiat pour l'environnement que vous ne pouvez gérer avec vos propres moyens.

Collecter tout ce qui a pu être en contact avec le produit, terre souillée incluse. Nettoyer le site et le matériel utilisé, en prenant soin de confiner les effluents générés par l'opération de nettoyage. Les éliminer selon la réglementation en vigueur.

LES BONS GESTES POUR TRAITER EN TOUTE SÉCURITÉ



► N'utilisez les produits phytopharmaceutiques que si nécessaire.



► Protégez votre santé et celle de votre entourage.



► Surveillez les conditions météorologiques.



► Protégez les points d'eau.



► Protégez les pollinisateurs.



► Préservez la faune sauvage.



D'INFOS SUR [HTTPS://PHYTEIS.FR/PHYTOPRATIQUE/](https://phyteis.fr/phytopratique/)

FLASHEZ-MOI

AVERTISSEMENT

Toute reproduction totale ou partielle de cette étiquette est interdite.

Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage. Ils ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous la responsabilité de l'utilisateur, de tous les facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces...

Le fabricant garantit la qualité du produit vendu dans son emballage d'origine et stocké selon les conditions préconisées, ainsi que sa conformité à l'Autorisation de Mise sur le Marché délivrée par les autorités compétentes françaises. Pour les denrées issues de cultures protégées avec cette spécialité et destinées à l'exportation, il est de la responsabilité de l'exportateur de s'assurer de la conformité avec la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

PROZON est un fongicide contre diverses maladies des céréales à paille, des crucifères oléagineuses, des graines protéagineuses et des légumineuses potagères sèches (voir détails à l'intérieur du livret).

Détenteur de l'A.M.M. et EMB :	Life Scientific Ltd – Block 4 - Belfield Office Park – Beech Hill Road - DUBLIN 4 (Irlande)
Type d'action :	Fongicide (FRAC 3)
Formulation :	Concentré émulsionnable (EC)
Composition :	125 g/L (12,8% p/p) de tébuconazole (ISO) et 125 g/L (12,8% p/p) de prothioconazole (ISO)

ATTENTION



PROZON (N° d'A.M.M. : 2240263) Contient du N,N-diméthyl-décane-1-amide.	
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH401	Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
P261	Éviter de respirer les brouillards, vapeurs et aérosols.
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage et une protection respiratoire.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P391	Recueillir le produit répandu.
P501	Éliminer le contenu/récepteur dans une installation agréée d'élimination des déchets.
SP1	Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.
SPe3	Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. En cas de ruissellement possible sur la parcelle traitée, prévoir un dispositif végétalisé non traité d'une largeur de 5 mètres par rapport aux points d'eau.
SPe3	Pour protéger les arthropodes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.
SPe3	Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.
Délai de rentrée : 48 heures.	

EN CAS D'URGENCE : Composer le 15, le 112 ou contacter le centre antipoison le plus proche

Puis signaler vos symptômes au réseau Phyt'Attitude, N° Vert : 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe). **UFI : 7007-03G0-5207-2FRS**

PREMIERS SOINS

En cas de contact cutané : enlever tout vêtement souillé, rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet. En cas d'irritation ou éruption cutanée, consulter un spécialiste.

En cas de projection dans les yeux : rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un spécialiste.

En cas d'inhalation : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours ; le 15, le 112 ou un centre antipoison.

En cas d'ingestion : rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison.

Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la Fiche de Données de Sécurité.

En cas d'intoxication animale : contacter votre vétérinaire.

**Consulter ce livret avant toute utilisation.
RÉEMPLOI DE L'EMBALLAGE INTERDIT.**

Fiche de Données de Sécurité disponible sur :
www.quickfds.com.

Distribué par : LIFE SCIENTIFIC FRANCE,
11-13 rue des Aulnes - 69760 Limonest

Fabriqué en UE
N° de lot et date de fabrication : voir emballage

Une question sur ce produit ?
N° vert : 0 800 912 759
(appel gratuit depuis un poste fixe)
www.lifescientific.com



GTIN 05391534946175



170210807802_V1